

Master Droit de l'environnement et de l'urbanisme, 2 Parcours : Droit de l'urbanisme et du développement durable / Estimation des biens fonciers



Présentation

- **Accessible en formation continue**

Succédant au master Droit de l'urbanisme et de l'immobilier, le nouveau master Droit de l'environnement et de l'urbanisme (DEU) vise autant la formation initiale que le perfectionnement des professionnels. L'acquisition de véritables compétences est renforcée par des stages professionnels rémunérés obligatoires de longue durée (20 semaines minimum en 1ère année, et 24 semaines en 2nde année).

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs et maîtres de conférences des universités et de professionnels de haut niveau, qui sont avocats, experts judiciaires, notaires, urbanistes, cadres territoriaux, responsables de bureaux d'études, hauts fonctionnaires, élus ... (qui assurent plus de 75 % des enseignements). La formation se déroule sur un campus moderne et de taille humaine, à proximité d'installations sportives et d'un restaurant universitaire, proche du centre-ville.

Des conventions nationales étant conclues avec la FNAIM et la CNEI faisant de Narbonne leur référent universitaire, les acteurs professionnels sont donc particulièrement impliqués dans l'évaluation des besoins et des débouchés potentiels, dans l'offre et le suivi des stages... D'autres partenaires locaux (SCOT Bittérois, SCOT Narbonnaise, PNR Narbonnais, TGI Narbonne...) permettent aux étudiants de mener des dossiers en situation réelle.

L'ECOLE SUPERIEURE DE L'IMMOBILIER de la FNAIM (Paris) offre la possibilité d'un cursus complet en alternance.

A partir de la rentrée 2015, le Master professionnel est organisé en 2nde année avec deux parcours possibles : Droit de l'urbanisme et développement durable ou Estimation des biens fonciers.

Enjeux

La mention droit de l'environnement et de l'urbanisme a pour objet de donner aux étudiants les connaissances juridiques spécialisées dans les secteurs professionnels liés à la réglementation du foncier, et des qualifications juridiques et managériales essentielles au niveau des méthodes et des concepts. La conviction que les professionnels de l'environnement, de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'estimation des biens, secteurs publics et privés mélangés, ont en commun un socle de règles communes dont la connaissance est nécessaire à l'exercice de leur métiers (un expert judiciaire comme un chargé d'étude en Bureau d'études environnement doivent, à l'identique d'un attaché territorial responsable de service urbanisme, connaître le droit des risques majeurs ou la protection du patrimoine historique ou naturel ; maîtriser l'ingénierie publique et l'état du contentieux foncier dans un objectif de maîtrise des évolutions jurisprudentielles dans les processus publics et privés de décision et d'investissement...).

Savoir-faire et compétences

Le Master professionnel Droit de l'environnement et de l'urbanisme, sur la base d'un socle de compétences commun aux deux parcours en Master 1, permet de différencier en Master 2 les enseignements en fonction des métiers envisagés :

- Ingénierie juridique (montages juridiques de l'intervention publique, des partenariats publics privés, des conventions, des contrats de coopération et des programmes...).
- Contentieux de l'urbanisme et de l'immobilier dans les formations classiques du droit public et du droit privé.
- Conduite de projets ou de programmes de protection de l'environnement, d'aménagement urbanistique avec ou par les collectivités, les structures déléguées ou leurs partenaires privés des secteurs marchands ou non lucratifs.

Lieu(x) de la formation

- Narbonne

Stage(s)

Non

Renseignements

Responsable :
Jean-Marc FEVRIER

Administration :
Département Droit de
l'environnement et de
l'urbanisme
Tel : 04 68 90 11 28
dep-immo@univ-perp.fr

Formation continue et
Apprentissage SFC :
04 30 19 81 41
sfc@univ-perp.fr

**Service des études, de la vie
étudiante, de l'orientation
et de l'appui au handicap
(SEVEOH/ BAI0) :**
04 68 66 20 42
baio@univ-perp.fr

<https://candidatures.univ-perp.fr>

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Critères d'admission en M1

- Etre titulaire d'une Licence dans la discipline.
- Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Critères d'admission en M2

Capacité d'accueil globale : 40 à Narbonne divisés entre les deux parcours et 40 à Paris divisés entre les deux parcours

Mentions de licences conseillées

1. Droit ;
2. Administration économique et sociale ;
3. Licence professionnelle « activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier » ;
4. Licence professionnelle « métiers du notariat ».

Critères d'examen des dossiers

1. Dossier complet dans les délais impartis comportant entre autres les pièces suivantes :

Relevé de notes,
Attestations de réussite,
Lettre de motivation
CV

2. Mérite académique

3. Projet professionnel

4. Niveau en langues

5. Niveau en management

Les critères pédagogiques (critères de 2 à 5) d'examen des dossiers seront évalués de 0 (le plus faible) à 5 (meilleure appréciation).

Sur un total de 20 points, seuls les candidats ayant obtenu au minimum 10 points seront acceptés.

Pour Paris : pas de recrutement e-candidat

- E-candidat
 - 1ère campagne du 01/04 au 07/07 2020
 - 2ème campagne du 08/07 au 10/09 2020
- Guide d'utilisation d'E-candidat
- Installer acrobat reader

Et après ?

Poursuites d'études

Inscription en doctorat :

Contact : suzanne.gilardot@univ-perp.fr

Programme

Connaitre les crédits ECTS pour ce master



Master 1 Narbonne / Paris

Master 2 DUDD Narbonne / DUDD Paris / EBF Narbonne / EBF Paris

Semestre 1

UE1 - Droit général de l'urbanisme, de l'environnement et des risques

- Droit de l'environnement
- Droit général de l'urbanisme
- Droit et gestion des risques

UE2 - Territoires, habitat et biens immobiliers

- Aménagement territoire, politique de la ville et habitat social
- Introduction à l'estimation des biens immobiliers
- Informatique appliquée (autocad ou autre)

UE3 - Droit de la promotion immobilière

- Droit de la promotion immobilière
- Droit notarial et contrat de vente d'immeuble
- Droit des sociétés immobilières

Semestre 2

UE1 - Copropriété et financement des constructions

- Droit et gestion des ressources humaines de la copropriété
- Evaluation économique d'un projet immobilier et financement de la construction

UE2 - Droit spécial de l'environnement et de l'urbanisme

- Droit de l'eau
- Droit pénal spécial (urbanisme)
- Droit spécial de l'environnement

UE3 - Approfondissements socio-professionnels

- Langue spécialisée au choix (1 sur 2) :
 - Anglais
 - Espagnol
- Option au choix (1 sur 2) :
 - Management et communication interne
 - Activités sportives
- Conférences socio-professionnelles et séminaire de méthodologie
- Stage d'immersion en milieu professionnel

Parcours Droit de l'urbanisme et du développement durable

Semestre 3

UE1 - Socio-économie et marchés du foncier

- Economie et sociologie de l'habitat
- Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public

UE2 - Expertise et contentieux des constructions

- Expertise judiciaire, amiable et arbitrage ; éthique et responsabilité
- Contentieux foncier

UE3 - Droit des espaces littoraux, montagnards et ruraux

- Contentieux de l'urbanisme et de l'environnement
- Droit des espaces littoraux et montagnards
- Droit rural et forestier

Semestre 4

UE1 - Droit de l'urbanisme durable

- Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
- Droit international, méditerranéen et interne du développement durable

UE2 - Communication et spécialisation socio professionnelles

- Option au choix (1 sur 2) :
 - 1 langue au choix :
 - Anglais
 - Espagnol
 - Activités sportives
- Conférences professionnelles et séminaires de méthodologie
- Projet Professionnalisant Partenaires - Université

UE3 - Collectivités territoriales et urbanisme

- Intercommunalités et développement urbain et rural
- Gestion financière des collectivités locales
- Opérations d'urbanisme durable

Parcours Estimation des biens fonciers

Semestre 3

UE1- Socio-économie et marchés du foncier

- Economie et sociologie de l'habitat
- Maîtrise d'ouvrage public, marchés et délégation de service public

UE2 - Expertise et contentieux des constructions

- Expertise judiciaire, amiable et arbitrage ; éthique et responsabilité
- Contentieux foncier

UE3 - Analyse financière et technique du bien immobilier

- Analyse des cycles de vie du bien et mathématiques financières
- Gestion patrimoniale
- Techniques de construction et expertises techniques du bâtiment

Semestre 4

UE1 - Droit de l'urbanisme durable

- Actualité et législation spéciale de l'urbanisme
- Droit international, méditerranéen et interne du développement durable

UE2 - Communication et spécialisation socio professionnelles

- Option au choix (1 sur 2) :
 - 1 langue au choix :
 - Anglais
 - Espagnol
 - Activités sportives
- Conférences professionnelles et séminaires de méthodologie
- Projet Professionnalisant Partenaires - Université

UE3 - Techniques et méthodologie de l'expertise foncière

- Analyse financière des opérations d'urbanisme durable
- Méthodologie de l'acte d'expertise
- Aspects techniques et évaluation environnementale de l'expertise
- Baux commerciaux et immobilier d'entreprise



Antenne de Narbonne

Antenne Administrative UFR SJE - Narbonne

AVE Pierre de Coubertin BP.
818
11100 NARBONNE

Source du document

<https://narbonne.univ-perp.fr/>